

*COMMUNE
DE HIRTZBACH*

BULLETIN



COMMUNAL

FEVRIER 2020

1. Informations paroissiales

- ❑ Pour joindre ou rencontrer Vincent FRECHIN, notre curé doyen, composer le 03.89.89.44.55 ou le 06.80.08.77.30.

Adresse courriel : frechin.vincent@orange.fr

Robert TUMU : 03 89 40 51 62 ou 06 77 57 11 20.

- ❑ Pour demander vos intentions de messe, adressez-vous à M. Samuel GRAFF (Tél. : 03.89.40.99.94). Coût d'une messe publiée dans le bulletin : **17 €**.

- ❑ Projet de mariage (formalités sommaires) :

- prendre contact **six mois au moins** avant le mariage avec le curé doyen (dossier administratif – renseignements divers) ;
- suivre de préférence une préparation au sacrement et s'inscrire à une session organisée par le centre de préparation au mariage (contact : R. et M-P WOLFER – 03 89 57 26 40).

- ❑ Projet de baptême (formalités sommaires) :

- les parents introduisent la demande auprès du curé de la communauté au moins **3 mois** avant la date du baptême prévue (les baptêmes sont généralement célébrés les samedis matins ou après-midi ou les dimanches pendant ou après la messe dominicale) ;
- deux réunions sont prévues : l'une pour l'ensemble du Doyenné de HIRSINGUE, avec un prêtre et une équipe de chrétiens ; l'autre individuellement avec le prêtre célébrant les baptêmes ;
- renseignements auprès de M. Vincent FRECHIN, curé doyen au 03.89.40.51.62.

- ❑ Noces d'Argent ou Noces d'Or :

Prendre contact avec le curé doyen au moins 5 mois avant la date désirée.

- ❑ Préparer la célébration de funérailles :

Une équipe de bénévoles de notre Communauté de paroisses a participé à un cycle de formation en pastorale de funérailles et est aujourd'hui en mesure de proposer aux familles en deuil soutien et conseils dans la démarche de leur deuil et de les aider à préparer la célébration avec le prêtre.

Personnes à contacter : M. Denis SCHICKLIN au 06.41.32.23.96
M. le Curé Doyen au 06.80.08.77.30

❑ Les autres référents pastoraux :

- Coopératrice de la Pastorale des 1ers Sacrements
Mme Gaëlle SPAAR – 06 41 78 70 54
Catéchèse référente : Mme Agnès SCHMITT – 06 82 00 16 75
- Coopératrice de la Pastorale des Enfants :
Mme Gaëlle SPAAR – 06 41 78 70 54
- Coopératrice de la Pastorale des Jeunes :
Mme Céline JASINSKI – 06 42 91 06 83
- Coopératrices Pastorale des Confirmations et Professions de Foi :
Mmes Céline JASINSKI et Gaëlle SPAAR
- Service de l'Évangile auprès des malades
Mme MARTIN (03 89 40 51 07) ou Mme REDERSTORFF
(03 89 25 82 13)
- Pastorale des Chorales
M. Paul VETTER – 03.89.07.12.12
- CARITAS – Secours Catholique
Contact : 06.74.76.14.75

Les paroissiens trouveront dans le bulletin « Notre lien » édité chaque trimestre par la Communauté de Paroisses « Cœur du Sundgau » toutes informations utiles et complémentaires sur la paroisse (abonnement annuel : 10 €).

Visitez le site internet de la COMPAH : www.coeur-du-sundgau.fr

❑ Horaires des messes dominicales et des principales célébrations à HIRTZBACH (du 01.02 au 01.03.2020) :

- Mercredi 12.02.2020 : 16 H à 18 H *Adoration Perpétuelle*
- Dimanche 16.02.2020 : 10 H 30 *Messe*
Intention : Julien FEDERSPIEL
- Dimanche 01.03.2020 : 09 H 00 *Messe*

❑ Durant le mois de février 2019 sont invités à servir à l'Autel :

Tous les servants disponibles souhaitant apporter leur aide au service des messes ci-dessus sont les bienvenus !

2. Quête pour le chauffage de l'église

La paroisse viendra à nouveau solliciter la générosité de la population les **samedis 08 ou 15 février 2020**, pour le chauffage de l'église.

Vous pouvez remettre vos dons dans une enveloppe, **soit** aux membres du Conseil de Fabrique lors de leur passage, **soit** lors d'une messe, **ou** les déposer dans la boîte aux lettres de M. Vincent MUNCK, 41 rue Principale.

Les chèques sont à libeller à l'ordre du Conseil de Fabrique de l'église de Hirtzbach.

Un reçu sera délivré pour tout don à partir de 15 euros (**à préciser lors de la remise du don**), afin de le déduire de l'impôt (66 % de la somme versée).

Contacts pour la remise des dons : 06 85 27 04 08, 03 89 40 15 94 ou 03 89 08 74 41.

D'avance un grand merci pour votre soutien.

3. Communiqué de l'Ecole de Musique du Sundgau

Comme chaque année, l'Ecole de Musique du Sundgau organise une audition publique de ses jeunes élèves, **le lundi 03 février 2020 à partir de 18 h 30 au Foyer Saint-Maurice.**

4. Après-midi récréatives - 3ème âge

Mme Marie-Rose HARTMANN informe les personnes âgées de 60 ans et plus que les après-midis récréatives organisées à leur intention au Foyer Saint Maurice auront lieu **les lundis 03 et 17 février 2020** à partir de 13 heures 30.

Venez nombreux passer un agréable moment de détente, en cette triste période hivernale !

5. Soirée théâtre en dialecte (RAPPEL)

L'association Fête des Rues propose une soirée théâtrale au Foyer Saint Maurice, **le samedi 25 janvier 2020 à 20 heures.**

Le Cercle Théâtral Alsacien jouera la pièce en dialecte alsacien « **UMGEKEHRT ÌSCH ÄUJ G'FÄHRE** » (de Claude DREYER, en trois actes).

Ouverture de la caisse : 19 h 15

Ouverture du rideau : 20 h 15

Une prévente de billets aura lieu les samedis 04, 11 et 18 janvier 2020 :

- au Foyer, de 10 h à 12 h ;
- par téléphone au 03.89.40.11.76.
Renseignements au 03.89.40.99.21 ou 03.89.08.80.78.

6. Communiqué des associations locales

Le Football-Club organise son traditionnel déjeuner dansant, **le dimanche 02 février 2020** à partir de 11 heures 30 au Foyer Saint Maurice (carpes frites salade ou jambon braisé – frites salade – dessert – café).

Animation musicale assurée par Patrick WOLFER.

Prix : 16 € (carpes) ; 15 € (jambon).

Réservation : 03.89.40.00.90 ou 03.89.40.90.36 ou 03.89.40.74.09 ou 03.89.25.27.94.

- ❑ L'Association des Donneurs de Sang bénévoles invite ses membres et toutes les personnes souhaitant faire un geste de solidarité à l'égard d'autrui, à prendre part à la **collecte de sang** organisée **le vendredi 21 février 2020 à CARSPACH, de 16H30 à 19H30.**

La dernière collecte du 06.12.2019 à CARSPACH a réuni 52 donateurs. Voici le bilan des dons de sang organisés à HIRTZBACH et à CARSPACH en 2018 :

- 6 collectes ont été organisées par le Groupement (3 à HIRTZBACH et 3 à CARSPACH) qui ont accueilli 450 donateurs (439 en 2018) ;
- les 3 collectes de HIRTZBACH ont réuni 203 donateurs (230 en 2018) ;
- En 2020, l'Association organisera deux collectes à HIRTZBACH (les 13 août et 04 décembre au Foyer Saint Maurice) et trois autres collectes auront lieu à CARSPACH les 21 février, 12 juin et 09 octobre.

L'Association remercie les donateurs de sang et compte sur eux et sur les nouveaux donateurs pour espérer atteindre les mêmes chiffres qu'en 2019.

- ❑ Les Donneurs de Sang bénévoles viendront solliciter la population de Hirtzbach à l'occasion de leur quête annuelle, prévue **le samedi 1^{er} février 2020**. Les bons chiffres mentionnés ci-dessus sont également le fruit du soutien des Hirtzbachois et de la Commune. L'association les en remercie vivement !

- ❑ Le groupe de bricoleurs de La Bougeotte de Hirtzbach se lance dans la création de décorations de Pâques pour agrémenter le village. De ce fait, il recherche pour réaliser la confection de ces objets de Pâques ou pour les mettre en valeur :

- du tissu de couleur vive (uni ou à fleurs ou à motifs)
- de la corde ou de la cordelette
- des bottes de paille rectangulaires
- des bassines en émail ou en zinc
- des arrosoirs en zinc
- des objets de Pâques (lapins, oeufs, cloches et poules)
- un clapier
- des grandes planches de bois.

Nous vous invitons à contacter Martine Hell au 0784440571 ou Andrée Rueff au 0389402672 pour la remise de ces objets, ou si vous souhaitez rejoindre le groupe de bricoleurs le lundi après-midi ou le mercredi soir.

Par ailleurs, il est toujours possible de rejoindre les adeptes :

- de gymnastique, le mardi soir à 19h ou à 20h au Foyer Saint Maurice ;
- de marche nordique, le jeudi soir de 18h à 19h30 (contacts ci-devant).

- ❑ L'association Hirtzbach Loisirs et créations tient à remercier grandement les membres fondateurs pour avoir permis à ses nouveaux membres de reprendre l'association. Elle remercie également la municipalité pour la mise à disposition du Foyer St Maurice où auront lieu les activités hivernales, ainsi que le Crédit Mutuel qui est un partenaire majeur des associations.

Elle remercie par ailleurs l'ensemble des participants de la première soirée jeux de société avec lesquels elle a eu le plaisir de partager le verre de l'amitié et rappelle que des soirées jeux de société ont lieu tous les mercredis soir à partir de 19h, ainsi que des ateliers de bricolages à raison d'une ou deux fois par mois.

L'association demande une participation annuelle de 10 € par personne pour participer aux diverses activités et propose aussi une carte famille au prix de 20 € incluant les enfants.

Toutes les informations sont disponibles sur la page Facebook de l'association Hirtzbach Loisirs et créations.

7. Carnaval des enfants

L'association du carnaval des enfants organise son traditionnel carnaval des enfants, le **dimanche 09 février 2020**.

Les inscriptions s'effectuent dans la cour de l'école élémentaire à partir de 13 H 30. Le départ de la cavalcade est fixé à 14 H 00, elle mènera le cortège à travers les rues du village pour aboutir au Foyer Saint Maurice où les dernières inscriptions seront toujours possibles.

Au foyer, les enfants défilent sur scène pour présenter leurs costumes et un classement sera établi à l'issue de ce défilé. Dans l'ordre, chacun sera ensuite invité à monter sur scène pour choisir son cadeau ; tous les enfants seront récompensés.

L'association du Carnaval et les parents d'élèves vous espèrent nombreux à cette manifestation organisée au profit des écoles de HIRTZBACH.

8. Conférences sur la dyslexie

L'association PEEP Sundgau, en lien avec le Département et le Crédit Mutuel propose un cycle de conférences sur la dyslexie qui touche un certain nombre d'enfants scolarisés :

- Vendredi 31 janvier 2020 à 20H00 : conférence-spectacle « Vive la dyslexie ! » animée par une orthophoniste, une comédienne et une chanteuse à la Halle au Blé d'Altkirch. Entrée : 10 €, gratuit pour les moins de 12 ans. Réservation sur peepaltkirch@gmail.com
- Samedi 1^{er} février 2020 de 9H00 à 17H00 : conférences, ateliers et expositions (trouble DYS, logiciels gratuits pour l'aide à la scolarité, ...).

Petite restauration sur place. Service de garderie assuré par les 1^{ère} ST2S du Lycée J.J. Henner d'Altkirch.

9. Atelier prévention santé pour les aidants

Vous accompagnez un proche dépendant à domicile ? La plateforme de répit Rivage vous propose de participer gratuitement à un atelier animé par une ergothérapeute, de 14H15 à 16H15, à la Maison de la MSA, Bât. 6 au Quartier Plessier à Altkirch :

- Le 10/02/2020 (le vieillissement et le bien vieillir, que faire ?) ;
- Le 06/04/2020 (prendre soin de mes articulations).

Inscription obligatoire 2 semaines au préalable (03 89 32 47 87).

Possibilité de prise en charge de votre proche sur place ou à votre domicile.

10. Bois de chauffage

Les personnes intéressées par des lots de BIL et du bois en stères peuvent passer commande en mairie jusqu'en fin février 2020.

Les prix varient de 40 € HT le m³ de BIL à 47 € HT le stère.

Contact : Mairie (Tél. : 03.89.40.99.21) ;
M. FELLETT (gael.fellet@onf.fr)

11. Nouveaux arrivants (rappel)

Les personnes qui se sont récemment installées dans le village sont cordialement invitées à venir se présenter en Mairie, afin de recevoir tous renseignements utiles sur HIRTZBACH, se voir remettre une dotation de sachets destinés au tri sélectif des déchets, demander leur inscription sur la liste électorale, le cas échéant, prendre connaissance des démarches administratives accompagnant leur changement de domicile, etc...

A cet égard, les propriétaires-bailleurs seraient bien aimables d'informer régulièrement la Mairie des changements de locataires enregistrés dans les logements loués.

On ne le rappellera jamais assez, à en constater le nombre croissant de nouveaux arrivants qui ne pensent pas se signaler en mairie... ni à indiquer leur départ, lorsqu'ils quittent la Commune...

Un simple courriel adressé par les propriétaires-bailleurs à la mairie pour signaler tout changement de locataire serait très apprécié (mairie@hirtzbach.fr).

12. Inscription sur la liste électorale

Dernier rappel pour les personnes souhaitant prendre part aux élections municipales des 15 et 22 mars 2020 : elles ont jusqu'au **07 février 2020**, dernier délai, pour demander leur inscription sur la liste électorale.

N'attendez pas le dernier moment, renseignez-vous à la mairie (tél.0389409921 ou mairie@hirtzbach.fr).

13. Approbation du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

Par délibération du 12/12/2019, le conseil de la Com/Com Sundgau (CCS) a approuvé le PLUi du secteur d'Altkirch.

Cette délibération et ses trois annexes contenant les modifications proposées, les réponses aux observations du public et les réponses aux remarques des personnes publiques associées et consultées, ont fait l'objet d'une publication dans la presse et d'un affichage au siège de la CCS et dans les mairies des six communes concernées, dont Hirtzbach.

Le dossier complet du PLUi qui comprend notamment le règlement et le plan de zonage est à la disposition du public à la mairie, et est également consultable sur le site internet de la CCS (<https://www.cc-sundgau.fr/vivre-et-habiter/plui-secteur-d-altkirch.htm>).

Désormais, depuis le 03/01/2020, le PLUi se substitue au POS et régit les règles d'urbanisme s'appliquant à tous les projets de construction, transformation, modification, adjonctions, ... sur le territoire de notre commune.

14. La Sous-Préfecture d'Altkirch devient une maison « France Services »

Depuis le 01/01/2020, la Sous-Préfecture d'Altkirch fait partie des 460 premiers espace « France Services » qui ont ouvert en France pour faciliter l'accès des habitants aux services publics, en particulier dans les zones rurales.

L'objectif de ces espaces « France Services » vise à rapprocher efficacement les administrés et les administrations selon une volonté commune partagée par les opérateurs, les associations, les collectivités territoriales et l'Etat.

Concrètement les usagers pourront effectuer diverses démarches administratives dans un lieu unique et se renseigner auprès d'agents polyvalents, formés de manière pointue et efficace.

Démarches administratives du quotidien, liées à la santé, la famille, l'emploi, la retraite, ... l'espace « France Services » de la Sous-Préfecture d'Altkirch est à l'écoute du public pour dispenser les neuf services suivants :

- ceux du ministère de l'Intérieur (aide au renouvellement des papiers d'identité, du permis de conduire et du certificat d'immatriculation) ;
- des Finances Publiques (déclaration de revenus, prélèvement à la source) ;
- de la Justice (accès au droit) ;
- de l'assurance maladie (ouverture d'un compte AMELI, ...) ;
- de l'assurance retraite (dossier de demande de retraite, ...) ;
- des allocations familiales (droits et aides diverses) ;
- de Pôle Emploi ;
- de la Mutualité Sociale Agricole ;
- de La Poste.

L'ensemble de ces services est accessible au public **de 9H à 12H et de 13H à 16H du lundi au vendredi, à la Sous-Préfecture d'Altkirch, 5 rue Charles de Gaulle.**

15. Informations fiscales

Le ministère de l'Action et des Comptes Publics nous a informés qu'en 2022, les contribuables (non encore exonérés) paieront, pour la dernière fois, la taxe d'habitation afférente à leur habitation principale.

Seuls resteront soumis à cet impôt local les résidences secondaires et les autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale.

Les communes et intercommunalités qui perçoivent la taxe d'habitation seront compensées, à l'euro près, via la taxe foncière sur les propriétés bâties que perçoivent les départements et qui sera ainsi attribuée aux communes. En contrepartie, une fraction de la TVA sera versée aux intercommunalités et aux départements.

16. Déboisement à côté de l'étang du Neuweiher

Plusieurs remarques et interrogations sont parvenues à la mairie concernant la « coupe à blanc » réalisée sur le terrain boisé contigu à l'étang du Neuweiher, que les personnes ayant participé à la marche populaire du 26/12/2019 ont notamment pu découvrir.

Il convient de préciser à cet égard que ce terrain appartient à un propriétaire privé qui a pris la décision de le déboiser (en toute légalité), pour des raisons d'ordre sanitaire et sécuritaire.

Ce propriétaire s'est engagé à nettoyer et à remettre en état les lieux et ses abords, après exploitation des bois.

17. Etat Civil : nouvelles règles applicables

Un arrêté du 10/01/2020 du ministère de la justice est venu modifier certaines règles d'établissement de l'état civil. En voici un aperçu :

Livrets de famille : dorénavant, un second livret pourra être établi, au sein d'un couple, à toute personne qui « invoque un intérêt à disposer d'un livret de famille : mésentente entre les époux, séparation de fait ».

Il sera également possible de demander un nouveau livret de famille en cas de changement de prénom dû à un changement de sexe. Dans ce cas, le demandeur devra restituer le premier livret.

Demande de copie ou d'extrait d'acte d'état civil : il n'est plus nécessaire de joindre une enveloppe timbrée à la demande, aucun frais d'envoi ne pouvant dorénavant être demandé par le service délivrant l'acte.

Par ailleurs, les copies intégrales des actes de décès et des actes d'enfants sans vie peuvent désormais être délivrées à toute personne (sauf si la communication des informations figurant dans l'acte de décès est de nature à porter atteinte, compte tenu des circonstances du décès, à la sécurité des personnes désignées dans l'acte).

Filiation, reconnaissance : le père non marié d'un enfant qu'il souhaite reconnaître peut faire cette démarche devant tout officier d'état civil ou éventuellement devant un notaire. Mais il doit dorénavant présenter une pièce d'identité avec photographie, ainsi qu'un justificatif de domicile de moins de trois mois.

18. Communiqué du délégué du Défenseur des Droits

Depuis l'automne 2016, M. Jacques DENTZ, délégué du Défenseur des Droits tient une permanence dans le sud du département. Une permanence est ainsi ouverte à la mairie d'Altkirch, **le vendredi de 9H à 12H et de 14H à 17H sur rendez-vous, sur simple appel au 03 89 08 36 05 (courriel : jacques.dentz@defenseurdesdroits.fr)**

Elle s'adresse à toute personne qui estime être en difficulté vis-à-vis de l'accès à ses droits dans l'une des situations suivantes :

- être en désaccord avec une décision ou un comportement d'un service public de l'Etat, d'une collectivité territoriale ou de tout organisme de service public ;
- constater que les droits de l'enfant ne sont pas respectés ou que son intérêt est mis en cause ;
- estimer être victime d'une situation de discrimination ;
- être témoin ou victime d'un comportement abusif de la part d'une personne exerçant une fonction ou activité de sécurité.

19. MaPrimeRénov' pour la rénovation énergétique des logements

Améliorer le confort de votre logement tout en réduisant vos factures d'énergie ? C'est possible dès le 1er janvier 2020 ! L'Etat vous propose une nouvelle aide financière : MaPrimeRénov', une aide juste qui s'adapte en fonction de vos revenus, une démarche simple et un bon geste pour la planète.

MaPrimeRénov' vous permet de réaliser des travaux de rénovation énergétique à moindre coût. Du conseil personnalisé à l'obtention de l'aide, l'Etat vous accompagne !

Ce dispositif transforme le Crédit D'impôt Transition Energétique en une aide à la fois plus juste et plus simple.

Il s'agit de donner les moyens à chaque français d'améliorer son confort, réduire ses factures et faire un geste pour la planète.

Voici le lien vers MaPrimeRenov.fr :

https://maprimerenov.gouv.fr/prweb/PRAuth/BPNVwCpLW8TKW49zoQZpAw%5B%5B*/!STANDARD

20. Remerciements

Marie-Anne ROSSE a été très touchée par les nombreuses marques de sympathie et d'amitié qui lui ont été témoignées à l'occasion de son 80^{ème} anniversaire. Elle remercie en particulier M. le Maire et ses adjoints, le conseil municipal, M. le Député Jean-Luc REITZER et ses voisins et amis pour leurs présents, visites, cartes et messages téléphoniques, sans oublier sa famille.

21. Petites annonces

- ❑ **La Biquetterie Walter de HIRTZBACH** vous propose, à partir du 1^{er} mars 2020, ses fromages frais de chèvre nature, parfumés aux fruits ou épices, pimentés, ... un vaste choix qui réglera vos papilles.

Le nature est à 2 € la pièce, les versions parfumées à 2,50 €. Sur commande sauf nature et stock.

Fabrication et vente au 37A rue de la Montagne à Hirtzbach, **ouvert le vendredi de 9 h à 19 h.**

Tél. : 03.89.08.71.25 – 07.82.65.91.82 – michel.walter0336@free.fr

Commandes possibles par téléphone ou internet. Vous pourrez même admirer les chèvres en venant sur place !

- ❑ **Stéphanie BOITEUX**, notre sympathique factrice rappelle qu'en sa qualité d'agent de La Poste, elle est à même de dispenser directement l'ensemble des services postaux à toute personne qui lui en ferait la demande : vente de timbres, envoi de colis, de lettres recommandées, services aux personnes âgées, etc... N'hésitez pas à la solliciter !

22. Etat Civil

❑ Naissance

- Le 21 décembre 2019 à MULHOUSE est né Léo, premier enfant de Frédéric et Marie-Bénédicte CLAREN, demeurant ensemble 2C rue de la Forge ;

Ce dernier né porte à 16 le nombre de naissances enregistrées dans notre commune en 2019.

Nous adressons nos sincères félicitations aux heureux parents !

❑ Décès

- Le 26 décembre 2019 à son domicile s'est éteinte Marie FINCK née WIRA, à l'âge de 87 ans.
- Le 02 janvier 2020 à MULHOUSE nous a quittés Valérie ISSELIN née MULLER, à quelques jours de ses 95 ans.

23. Les grands anniversaires du mois de février 2020

65 ans :	M.	RAPP	Christian
	M.	WALCH	Raymond
66 ans :	Mme	MUNCK	Marie-Claire née ZIPPER
	Mme	WACH	Chantal née MOSER
67 ans :	Mme	BUETSCHA	Huguette née DROESCH
	M.	TEMPORINI	Lucien
68 ans :	Mme	VONESCH	Jeannette
69 ans :	Mme	ALBISSER	Violette née ISSENLOR
70 ans :	Mme	HARTMANN	Lucienne
71 ans :	Mme	PFLIEGER	Viviane née LIDIN
72 ans :	Mme	LEHMANN	Huguette née SCHLIENGER
74 ans :	Mme	LAGROST	Annie née DURAIN
	Mme	LIDY	Marie Odile née MUNCK
	M.	BORNEQUE	Charles
75 ans :	Mme	HEITZMANN	Claudette née MARTIN
76 ans :	Mme	MISLIN	Marie Madeleine née HELL
	Mme	MARTEAU	Chantal née KRAFT
79 ans :	Mme	WALTER	Marie-Louise née FEDERSPIEL
82 ans :	Mme	CANIARD	Monique née JUNDT
	Mme	LUCARELLI	Marianne
83 ans :	M.	MACKER	Raymond
87 ans :	Mme	FREYBURGER	Armandine née HIGELIN
	M.	PFLIEGER	Etienne
88 ans :	Mme	HELL	Marthe née HASSLER
94 ans :	M.	LITZLER	Raymond



Horaires d'ouverture de la Mairie de HIRTZBACH

Tél : 03.89.40.99.21 – Fax : 03.89.40.96.40

Courriel : mairie@hirtzbach.fr

- Les lundis et mercredis de 11 h à 12 h et de 17 h à 18 h ;
- Les mardis et jeudis de 10 h à 12 h ;
- Les vendredis de 17 h à 18 h 30.